

# CITraP Vaud – Assemblée générale (AG) du 9 juin 2008, 20h15

Bateau *Henry-Dunant* de la CGN, débarcadère de Lausanne-Ouchy

## 1. a) Bienvenue

Daniel Mange, secrétaire, ouvre la séance à 20h20 et souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée.

Il salue M. Luc-Antoine Baehni, directeur général de la CGN, et le remercie chaleureusement pour

- l'excursion Ouchy – Evian – Ouchy en Navibus, offerte aux quelque 40 membres de la CITraP Vaud qui ont pu y participer, et pour l'exposé sur la CGN (*Conjuguons passé et futur*) qu'il y a présenté ;
- la mise à disposition gratuite du bateau *Henry-Dunant* lors du repas qui a suivi (env. 40 membres aussi) puis lors de la présente assemblée générale.

Daniel Mange

– salue

- M. Kurt Oesch, président du Conseil d'administration de la CGN
- M. Jean-Jacques Truffer, député
- M. Jean-François Clément, municipal à Renens
- M. Michel Buthion, représentant des tl et directeur du projet *Axes forts*
- Mme Christine Biolley, secrétaire de la CITraP VD
- Mmes et MM. les représentants des associations amies : ADIRHE (Association de Défense des Intérêts de la Région des Hautes Ecoles), Lausanne-Région, CITraP GE, SDN (Société de Développement du Nord), ATE ;

– excuse l'absence de

- Mmes et MM. Marcel Blanc (ancien Conseiller d'Etat), Jean Cavalli (municipal à St-Sulpice), Jean-Charles Cerottini (syndic de St-Sulpice), Francesco Della Casa (rédacteur en chef de *Tracés*), Anne-Marie Depoisier (présidente des tl et députée), Michel Ducret (président de la CITraP GE), Vincent Ducrot (CFF), Jean-Bernard Egger (SEV, section VPV Lausanne), Michel Joye (directeur des tl), André Marendaz (député), François Marthaler (Conseiller d'Etat), Roland Wetter (comité MDL) ;
- 13 membres de la CITraP-Vaud.

Selon la liste en circulation durant l'assemblée, 34 personnes y participent.

**b) Election de deux scrutateurs :** MM. Nicholas Helke et Eric Loutan sont élus scrutateurs à l'unanimité.

## 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2007 : à l'unanimité.

### 3. a) Rapport d'activité du comité. Il est présenté par Alain Faucherre, président.

L'association est en bonne santé : les activités sont tellement bouillonnantes qu'il est difficile d'en donner un compte-rendu complet en quelques minutes.

#### Organisation

Autour du comité, qui se réunit environ une fois par mois, gravitent quatre groupes de travail (GT) ou de réflexion (GR) à propos des *transports publics de la région lausannoise* (Mathieu Chenal), de *la Riviera* (Pierre Seidel), de *la Côte* (Marco Ribeiro en collaboration avec l'ATE dans le groupement *Vision La Côte*), des *chemins de fer vaudois* (Daniel Mange).

Le comité est actif dans divers organismes vaudois où il a des délégués :

- Laurent Maerten à la *Commission consultative pour l'urbanisme et les transports de la ville de Lausanne*
- Daniel Mange au *Groupe de concertation «Axes forts» du PALM* (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)
- Alain Faucherre au *Conseil des transports de la région lausannoise*.

Le site Internet est tenu à jour. S'y est ajouté un forum, anciennement *Forum des pendulaires*, géré par Nicholas Helke.

Des décisions ont été prises pour la réduction des frais (voir plus loin la présentation du budget de 2008) et pour l'augmentation du nombre des membres (création de papillons, qui seront distribués, entre autres, lors de la prochaine *Semaine de la mobilité*).

#### Activités

En plus de dossiers présentés à d'autres points de l'ordre du jour (activités sur la Riviera, tram dans l'agglomération lausannoise, lignes à haute vitesse), le comité, sur le plan lausannois

- est intervenu pour que soit fixé un *plan de mobilité* pour le CHUV ; selon le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, ce plan sera établi d'ici juillet 2008 et notre association sera consultée.
- a demandé la prolongation jusqu'à Praz-Séchaud de la nouvelle ligne 6 des tl, en collaboration avec la Société de développement des Boveresses–Praz-Séchaud, ainsi que la prolongation de la ligne 16 jusqu'à La Sallaz ; les habitants du quartier des Boveresses sont en effet défavorisés puisqu'ils ne bénéficient pas du tarif de la zone centre et qu'ils n'auront, dès l'entrée en service du m2, plus de liaison avec le centre sans transbordement. Les tl attendent un bilan du nouveau réseau avant d'entrer en matière sur ces propositions.
- fait des propositions d'amélioration de l'accès à l'éventuel futur Musée des Beaux-arts de Bellerive.
- prépare actuellement, par un sous-groupe du GT *transports publics de la région lausannoise*, des propositions d'améliorations du service des bus nocturnes vaudois.
- est intervenu pour que disparaissent les retards et problèmes dus au marquage des voies de bus à l'avenue de la Gare et à l'avenue Ruchonnet, après un test qui devait se terminer à fin juin 2007.

Une partie du comité a rencontré quelques membres du comité de la CITraP GE, pour une meilleure défense des intérêts communs, en particulier auprès de la CITraP CH.

Des contacts existent avec d'autres associations, comme l'ATE, le MDL (Mouvement pour la Défense de Lausanne), l'ADIRHE, l'ABVL (Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman, présidée par Maurice Decoppet, membre du comité de la CITraP VD et grâce à qui cette assemblée peut se tenir sur ce bateau), PRO VELO.

Pour plus de détails sur certains dossiers, il est conseillé de consulter notre site Internet. De plus, chacun est invité à faire part au comité de toute remarque ou suggestion.

**b) Adoption du rapport du comité : à l'unanimité.**

#### **4. Rapport du délégué à la CITraP Suisse.**

**a)** Daniel Mange lit le rapport 2007-2008 rédigé par Christian Jarisch, délégué à la CITraP CH, absent pour raison professionnelle.

Le comité de la CITRAP CH s'est réuni à Berne à plusieurs reprises et a abordé surtout ce qui concerne le *futur développement de l'infrastructure ferroviaire* (ZEB ou 2<sup>ème</sup> étape de Rail 2000) et la *sécurité dans les transports publics* (TP).

L'assemblée des délégués 2007 a accepté de nouveaux statuts à l'unanimité ; elle a également adopté une résolution demandant la réalisation de projets importants, tels le tunnel de l'Eppenberg, la gare transversale de Zurich, l'adaptation du nœud de la gare de Lausanne, le financement du tunnel du Zimmerberg, la traversée du Jura et la troisième voie Genève-Lausanne. Les délégués ont ensuite visité la ligne du RER transfrontalier S6 entre Bâle et Zell en Allemagne ; ils ont ainsi pu se faire une idée du fonctionnement d'un système de TP entre deux pays.

Lors de sa réunion au début 2008, la conférence des présidents des différentes sections de Suisse a abordé le thème de la sécurité dans les TP, avec des problématiques différentes selon qu'il s'agisse de la sécurité des installations ou de celle des personnes.

La récente assemblée des délégués 2008 a également parlé de la sécurité dans les TP, puis a suivi une conférence (*Sécurité publique dans le trafic ferroviaire, défis et mesures des CFF*) donnée par M. Thomas Weibel, chef de la sécurité publique aux CFF et commandant a.i. de la police ferroviaire. Ensuite a eu lieu une visite de chantier du Glattalbahnhof, élément important du système de TP de l'agglomération zurichoise.

**b)** Ayant participé aux deux dernières conférences des présidents, Alain Faucherre apporte les compléments suivants.

La CITraP CH a décidé de concentrer en 2008 son action sur le thème de la sécurité dans et autour des TP, vu sa dégradation due, entre autres, au développement de l'offre des transports en fin de soirée, au nombre croissant de trains non accompagnés et de gares sans personnel. Elle souhaite que

- les cantons interviennent par des mesures telles que l'accompagnement des trains et bus en soirée, la surveillance vidéo, une présence policière dans les gares, des aménagements favorisant la sécurité, des campagnes de prévention, etc.
- des députés interviennent dans ce sens dans les parlements cantonaux, même si cette sécurité a un prix.

Sur un plan plus général, la CITraP CH soutient les revendications des régions défavorisées par le projet ZEB et demande une réalisation complète du concept *Rail 2000*. Elle soutient aussi les objectifs de *l'Initiative des Alpes* qui prévoit un report du trafic des marchandises de la route au rail.

Le comité de la CITraP VD a, en ce moment, le sentiment que la CITraP CH, à laquelle elle paie une cotisation relativement importante, ne lui apporte que peu d'avantages. Une demande sera faite pour que le comité suisse envoie lui-même ses convocations à tous les membres, sans passer par les sections, et qu'il diffuse une information sur ses actions qui ne soit pas cantonnée à son site Internet.

Il y a un certain temps, l'idée a été émise que la CITraP VD accueille l'assemblée des délégués 2009 de la CITraP CH, afin de leur faire découvrir le m2 et le réseau 08. Par manque de forces, le comité a, en principe, renoncé à cette organisation, à moins que certains ne s'annoncent pour prendre en charge cette assemblée. On peut se demander si la ville de Lausanne ou Lausanne Tourisme ne pourraient pas donner un coup de main...

#### **5. Rapport du trésorier**

Daniel Mange lit le rapport sur les comptes de 2007 rédigé par Yves Delacrétaz, trésorier, absent pour raison professionnelle.

Au 31.12.2007 le solde est de 8'360.05 fr., supérieur de 160.50 fr. à celui au 31.12.2006.

Les recettes en 2007 (3'349.25 fr.) sont constituées des cotisations des membres, auxquelles s'ajoutent 425.- fr. de dons. Un grand merci aux membres qui ont ainsi donné un peu plus que le montant de leur cotisation ! En 2006 les recettes ne s'étaient élevées qu'à 2'011.05 fr. ; l'augmentation de 66% d'une année à l'autre vient de l'augmentation de la cotisation, décidée par l'AG de 2007, et de l'augmentation du nombre de membres cotisants.

Les dépenses en 2007 se montent à 3'188.45 fr. (3'064.55 fr. en 2006), les frais de secrétariat (Mme Biolley) en constituant la part la plus élevée (1'506.50 fr. comptés en 2007). En fait, une partie des frais de secrétariat de 2007 seront imputés sur les comptes de 2008, ainsi que les cotisations encore dues à la CITraP CH. A noter : le comité a pris des mesures pour réduire fortement l'activité du secrétariat dès l'été 2007, afin de contenir les dépenses.

Ainsi la CITraP VD dépense encore plus qu'elle ne gagne. Malgré les mesures d'économie déjà prises par le comité, les efforts engagés pour réduire les dépenses doivent se poursuivre. Il faut s'attendre à ce qu'en 2008 le

poste de rémunération de Mme Biolley pèse encore lourd (salaire correspondant à une partie de ses prestations en 2007) et qu'une amélioration de la situation ne soit visible que dans les comptes de 2009.

Toutefois, il n'apparaît pas utile d'augmenter à nouveau le montant de la cotisation : le strict suivi des dépenses, engagé par le comité, ainsi que l'activisme de chacun pour trouver de nouveaux membres devraient suffire à équilibrer durablement les comptes.

D'autre part, Yves Delacrétaz a signalé au comité son souhait de démissionner de sa fonction de trésorier tout en restant au comité. Il accepte cependant volontiers d'être trésorier tant qu'un successeur n'aura pas été désigné.

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes**

Dans leur rapport, MM. Laurent Bridel et Marco Ribeiro, vérificateurs des comptes, signalent chacun qu'ils ont vérifié les comptes de 2007 et qu'ils les ont trouvés exacts, avec une excellente tenue des pièces justificatives ; ils proposent à l'assemblée d'approuver ces comptes et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son travail.

La discussion fait apparaître le vœu d'avoir ces comptes à disposition lors de l'AG. Il en sera fait ainsi dès l'an prochain.

M. Pierre Keller est d'accord de fonctionner comme trésorier, mais pas avant une année.

La proposition des vérificateurs des comptes est adoptée à l'unanimité, à l'exception d'une abstention.

## **7. a) Fixation du montant des cotisations 2008 et 2009**

Le comité propose de fixer le montant des cotisations pour 2008 et 2009 et de ne pas en modifier le montant actuel, à savoir 30.- fr. par membre ordinaire, 15.- fr. pour les étudiants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **b) Budget de 2008**

Daniel Mange énumère les diverses mesures prises pour diminuer les dépenses :

- lors des séances de comité, de GT et de GR, plus aucuns frais de location de salles (cette année, pas de frais de location pour l'AG grâce à la CGN) ni de boissons ;
- tous les frais de reproduction sont pris en charge par le laboratoire de Daniel Mange ;
- importante réduction des frais postaux grâce à des envois électroniques ;
- très forte réduction des frais de secrétariat car la rédaction des PV des séances de comité et de l'AG est maintenant assurée par un membre du comité, de même que le contrôle des cotisations ; de plus la mise à jour du fichier est actuellement terminée.

Avec de telles mesures, le budget de 2008 serait équilibré si des dépenses de 2007 ne devaient pas être imputées sur les comptes de 2008, comme annoncé précédemment par le trésorier.

Même avec une importante réduction de son travail, Mme Biolley continue à assurer avec efficacité et compétence le travail courant de secrétariat. Elle en est remerciée et applaudie.

## **8. Election des membres du comité**

La composition actuelle du comité est la suivante :

Président :	Alain Faucherre	Membres :	Frédéric Bründler
Vice-président :	Christophe Jemelin (démissionnaire)		Matthieu Chenal
Secrétaire :	Daniel Mange		Maurice Decoppet
Trésorier :	Yves Delacrétaz		Laurent Maerten
Délégué à la CITraP CH :	Christian Jarisch (démissionnaire)		Pierre Seidel
Responsable du site Internet :	Stéphane Joost		Laurent Trivelli

a) Démissionnent du comité : Christophe Jemelin et Christian Jarisch, pour des raisons professionnelles.

b) Proposition du comité unanime : élire Christophe Jemelin et Stéphane Joost comme membres d'honneur. En effet, ils ont été les fondateurs de la CITraP VD en février 1993 et ils ont fait preuve d'un enthousiasme et d'un engagement magnifiques dans l'association.

Cette proposition est acceptée par acclamation.

c) Candidats à une élection : sauf les démissionnaires, tous les membres sortants ainsi que Nicholas Helke, Pierre Bonjour et Jimmy Inghoffer, qui se présentent rapidement.

L'élection de ces 13 personnes se fait par acclamation.

d) Frédéric Bründler est élu vice-président par acclamation .

e) Nicholas Helke est élu délégué à la CITraP CH par acclamation.

## **9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant**

MM. Laurent Bridel, actuel vérificateur des comptes, et Eric Loutan sont élus par acclamation vérificateurs des comptes pour l'exercice 2008, et M. Marco Castroni sera suppléant.

## 10. Rapports des groupes de travail (GT) ou de réflexion (GR)

### a) GT *Transports publics lausannois*

Matthieu Chenal présente l'activité débordante du GT, amorcée il y a plus de deux ans et axée sur le retour du tram à Lausanne. Après une étude, commencée en 2006, de ce que pourrait être le réseau idéal des transports lourds dans l'agglomération lausannoise, étude dans laquelle l'utilisateur a d'emblée été placé au centre, le GT a publié en décembre 2007 l'important rapport (33 pages) *Transports publics lausannois : vers trois axes forts*. On y trouve les raisons du choix technologique (tram), la description de trois axes forts et de scénarii de développement du réseau des trams ainsi que les liens avec le réseau des bus/trolleybus, le REV (Réseau Express Vaudois) et la mobilité douce. Il a été transmis au Groupe de concertation, créé en août 2007 par le PALM et dans lequel Daniel Mange représente la CITraP VD, ainsi qu'au Bureau Ribl & Associés SA chargé des projets du PALM. On peut remarquer que les conclusions de ce rapport coïncident avec la position du Conseil d'Etat.

En parallèle se sont déroulées les séances du Groupe de concertation du PALM et des difficultés sont alors apparues pour l'accès à Beaulieu. Le GT a alors eu l'idée de faire passer le LEB (Lausanne-Echallens-Bercher) par le site de Beaulieu, avec gare souterraine, idée transmise au Groupe de concertation du PALM.

A fin mai 2008, la CITraP VD et l'ATE ont publié un communiqué de presse commun à l'occasion de la décision du Conseil d'Etat de confirmer le choix du PALM de réaliser, d'ici à 2020, un réseau d'axes forts de transports publics comprenant la construction d'un tram Renens-Flon, de plusieurs tronçons de trolleybus et des prolongements du tram vers le Nord de Lausanne et l'Ouest de Renens.

D'autre part, au sein du GT, une nouvelle étude est en cours, consacrée aux transports publics nocturnes. Elle aboutira à la publication d'un rapport qui sera transmis aux autorités et entreprises concernées.

### b) GR *Transports publics sur la Riviera*

Pierre Seidel rappelle que ce GR a été créé en novembre 2006 ; il est constitué de 5 membres de la CITraP VD. Son but : recenser les améliorations qui pourraient être apportées aux TP de la Riviera et essayer de les (faire se) réaliser.

Parmi les réalisations depuis la dernière AG, on peut signaler :

- suite aux démarches du GR et avec l'accord de la compagnie du MOB, un étudiant de 5<sup>ème</sup> année du LITEP (Laboratoire d'Intermodalité des Transports et de Planification de l'EPFL, dirigé par M. Panagiotis Tzieropoulos) a analysé les causes des retards en 2007 des trains du MOB à Montreux (ruptures de correspondances avec les CFF). Après une présentation orale à l'EPFL en présence de membres du GR, un rapport écrit a été remis au MOB. Le GR ne sait pas encore s'il a été utile au MOB, mais le LITEP est d'accord de prendre en compte d'autres sujets suggérés par le GR.
- lors de la mise à l'enquête publique des horaires 08-09 des TP de Suisse, le GR a fait 12 interventions (changements d'horaires, courses supplémentaires) à propos de la Riviera, dont 7 ont été acceptées par le Service vaudois de la mobilité.

Le GR cherche à connaître et résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les usagers des TP de la Riviera. Il essaie aussi de se tenir au courant des nouveautés et projets concernant les TP de la région et a établi des liens avec la toute nouvelle section Riviera de PRO VELO, avec le nouveau responsable de la section vaudoise de Mobility ainsi qu'avec le responsable de l'Agenda 21 de la ville de Vevey.

Il s'agit parfois d'un travail de fourmi, qui peut paraître ingrat, mais qui est probablement utile aux usagers des TP.

## 11. Le retour du tramway à Lausanne

Frédéric Bründler présente le rapport publié par le GT *Transports publics lausannois*.

De nombreux projets de développement de Lausanne apparaissent (*Métamorphose* avec le déplacement du stade vers le lac, nouveau quartier de logements à La Blécherette, par exemple) et le Canton de Vaud cherche à bénéficier d'éventuels subsides de la Confédération pour leur réalisation, d'où l'idée de la CITraP VD de participer au débat sur les TP.

On sait que les bus actuels doivent bientôt être remplacés, que l'offre se dégrade de plus en plus (bus bloqués dans la circulation) et qu'il y a souvent saturation. Le choix technologique d'axes forts de TP doit se faire en pensant à leur efficacité (fiabilité de l'horaire) et au confort des usagers : le tram sur fer s'impose, malgré la contrainte des pentes lausannoises (un tram sur pneus permettrait certes de franchir des pentes plus fortes, mais cette technique bénéficie de peu d'expérience et il n'existe qu'un seul constructeur) et malgré les autres idées émises (funiculaire débrayable, etc.), la mobilité douce étant prise en compte sous forme de parcs à vélos aux arrêts de tram.

Daniel Mange rappelle la décision du Conseil d'Etat : le tram aboutira au Flon depuis Renens et un axe fort de trolleybus passera par le Grand-Pont sans circulation privée (1<sup>ère</sup> étape). Il reste à fixer (technologie, tracé) le passage Flon-Nord (2<sup>ème</sup> étape), puis (3<sup>ème</sup> étape) un tram remplacera les trolleybus sur les axes forts.

La discussion fait apparaître

- le choix technologique pour la variante Nord n'a pas encore été fait (la CITraP VD y sera attentive !)
- il serait bon de penser à une variante permettant de décharger la gare de Lausanne, par exemple vers Grancy ;
- il faut éviter que Lausanne ne devienne davantage une ville d'essais de différents systèmes de TP.

## 12. Vers un TGV suisse

Daniel Mange présente rapidement le principe d'une ligne à grande vitesse Genève–Berne–Zurich–St-Gall via la Broye. Du côté lémanique, elle résoudrait très bien le problème de saturation de la ligne CFF Lausanne–Genève, puisqu'elle permettrait d'absorber tout le trafic des trains directs et de libérer la ligne historique pour le trafic régional. Au niveau national, cette nouvelle ligne permettrait de resserrer les liens entre Suisses. Rapidité, confort, connexion avec les réseaux étrangers de trains rapides (France, mais aussi Espagne et Angleterre) seraient des avantages majeurs ; l'idée est d'obtenir la réouverture du dossier des NTF (Nouvelles Transversales Ferroviaires) abandonné dans les années 80. Cette réalisation ne pouvant pas se faire avant bien des années, c'est maintenant qu'il faut relancer ce débat, d'autant plus que certains tronçons à grande vitesse ont déjà été réalisés entre Berne et Olten.

Idées apparues lors de la discussion :

- penser à une liaison avec les aéroports de Lyon et Munich, ceux de Cointrin et Kloten étant bientôt saturés ;
- il faudra résoudre le problème de la gare de Lausanne qui sera très prochainement en limite de capacité avec le prochain nouveau développement du REV;
- penser à une nouvelle gare située plus à l'ouest que l'actuelle de Lausanne.

## 13. Divers et propositions individuelles.

- Nicholas Helke indique que le forum est aussi à disposition pour signaler des idées diverses.
- M. Kurt Oesch remercie la CITraP VD d'avoir choisi la CGN pour son AG. Il signale l'augmentation imminente du capital-actions de la CGN ainsi que la collaboration déjà engagée avec les tl et la communauté tarifaire Mobilis, le Navibus en étant un élément central. Enfin, il félicite la CITraP VD pour son dynamisme.
- Quels sont les contacts avec la France pour les TP ? Réponse de Daniel Mange : par l'ATE et la CITraP GE, associations en relation avec des organisations liant Genève et la région française voisine.
- Pierre Seidel lance un appel pour que chaque membre essaie d'en recruter de nouveaux : des demandes d'adhésion sont à disposition, également sur le site Internet.

La séance est levée à 22h40.

16 juin 2008

Le secrétaire du jour : Pierre Seidel

Correcteur : Daniel Mange